

Depuis quelques années, l'administration nous convie à de simples réunions informelles en lieu et place des Commissions Administratives Paritaires Nationales qui avaient pour mérite de discuter de l'affectation et de la promotion des agents techniques dans un cadre collectif et individuel.

Dans cet exercice très limité, la prise en compte par l'administration des aspirations des agents techniques concernant leurs droits à mutation est de fait encore moins à la hauteur des problématiques légitimes de ces agents.

De plus, votre logique de suppression des emplois techniques est aggravée par votre politique de recrutements d'agents sous statut contractuel sur des fonctions pourtant dévolues aux agents techniques.

Face au non renouvellement des postes suite à de nombreux départs en retraite, face à votre suppression programmée des fonctions d'entretien, de restauration et de sécurité, les agents techniques peuvent de moins en moins muter pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Votre logique de suppression des emplois techniques réduit chaque année un peu plus les éventuelles possibilités.

Nous continuons de revendiquer le maintien de toutes les missions techniques au sein de la DGFIP et les emplois nécessaires à leur accomplissement. Nous revendiquons aussi l'ouverture à la mutation de tous les postes non pourvus dans les départements en sous effectif.

Vous permettez un dispositif d'extension de voeux sur une liste de postes restant vacants après la publication du mouvement. Toutefois, il ne concerne, cette année, que 59 postes alors qu'il y a 87 postes non pourvus au regard de votre situation des effectifs techniques après mouvement.

Nous vous demandons donc de nous informer des suites qui seront données à tous les postes non pourvus à l'issue de cette réunion.

De même, 31 postes étaient restés vacants à l'issue du mouvement 2022. Seuls 10 recrutements d'agents techniques par voie de Pacte ont été offerts au titre de 2022, les autres postes ont-ils bien été tous pourvus par des recrutements sans concours ?

Nous continuerons de défendre pied à pied les intérêts des agents et de porter leurs revendications y compris dans un cadre de dialogue social dégradé, comme nous le vivons depuis bien trop longtemps.

Réunion informelle du 20 avril 2023 MOUVEMENT DE MUTATION DES AGENTS TECHNIQUE

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (https://www.cgtfinancespubliques.fr)

fichiers:

<u>Télécharger dl_mutations_at_19_04_2023_.pdf</u> (136 Ko)

Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales

Public: Mobilité
CAP C technique
CAP C administratif

- <u>-A</u>
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank